

N° 190

Lettre du castor

TERRITOIRE A DÉFENDRE

Juin 2023

RÉSISTANTS, ECOTERRORISTES ?



*La dissolution des Soulèvements de la Terre pose au niveau national un problème controversé : celui de la brutalité. Mardiéval condamne toutes les brutalités, mais soutient les résistants à tous ces GPII ⁽¹⁾ nuisibles au climat. Maintenant, les "décideurs" qui ne font **absolument rien** pour tenir les engagements de la COP21 et pour freiner la course vers le **crash climatique** se mettent en plus à réprimer comme des terroristes les écologistes agissants !*

A Mardié, nous avons déjà vécu la brutalité totale avec laquelle les opérateurs du CD45 ont déboisé Latingy, protégés par une brigade de gendarmes... Antiterroristes ! Nous avons choisi les moyens "légaux" pour empêcher l'écocide du projet départemental. Une justice retardataire a couvert toutes les illégalités de l'action publique : conflits d'intérêts, tricheries notamment concernant les impacts sur la Loire et la biodiversité, violation de certaines lois....

Résultat : sur le dos des contribuables et malgré une hostilité très majoritaire, le département impose et réalise son projet de confort nuisible au climat, au paysage et à la biodiversité... La neutralité carbone, Marc Gaudet n'en a rien à faire bien que le Loiret soit un des départements français les plus impactés par le réchauffement climatique : "business as usual", les intérêts des lobbies logistique/transports routiers/BTP restent prioritaires...

Après de nombreuses marches pour le climat, malgré les "décrocheurs" absous par la justice, malgré la condamnation par le C.E. du gouvernement pour son inaction climatique etc. le pont sur la Loire se construit. Le département se dispute avec la Métropole contre la préservation de son précieux terrain des Quatre Vents à La Source, pour gagner quelques millions d'€. Aurait-il besoin de boucher le "bîme" financier creusé par ce GPII ?

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

- Page 2

LE TROP PETIT NOMBRE D'ESPÈCES PROTÉGÉES ...

- Page 3

Conseil départemental du Loiret et Métropole d'Orléans, le terrain de la discorde? -Page 4

⁽¹⁾: Grand Projet Inutile Imposé

LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE

Alternatives
Economiques

COMMENT LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE ONT RENOUVELÉ L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Extrait de l'article du 28/06/23, par Matthieu Jublin

Ancrage territorial, convergence entre organisations, radicalité des modes d'action... Avec leurs méthodes novatrices parfois critiquées, les Soulèvements de la Terre incarnent un renouveau de l'écologie politique

Il fallait voir, côte à côte, devant le Conseil d'Etat, au soir du mercredi 21 juin, l'activiste suédoise Greta Thunberg, l'illustre anthropologue Philippe Descola et une grappe d'élus aux écharpes tricolores protester contre la dissolution des Soulèvements de la Terre (SLT) pour constater à quel point ces derniers ont réussi à fédérer de multiples composantes de l'écologie politique.

Le matin même, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin avait prononcé en conseil des ministres la dissolution de ce « groupement de fait » créé il y a deux ans et demi, qui n'est pas une association déclarée et n'a pas d'existence juridique propre. Les Soulèvements de la Terre ont annoncé dans la foulée le dépôt de deux recours pour contester cette décision.

En attendant, la boucle Telegram créée pour la manifestation de mars 2023 contre la « mégabassine » de Sainte-Soline et qui, depuis, informait les sympathisants sur ses actions, s'est muée en canal des « ami.es des Soulèvements de la Terre ». Elle continue de diffuser auprès de 20 000 personnes des appels à manifester contre la dissolution.

Des dizaines de rassemblements ont eu lieu devant les préfetures le 21 juin, et de nouveaux ont été annoncés pour ce mercredi 28 juin. Les défenseurs du collectif devraient s'exprimer lors des Résistantes, une manifestation dans le Larzac prévue du 3 au 6 août. Et surtout, le « convoi de l'eau », que les SLT ont coorganisé avec le collectif Bassines non-merci et la Confédération paysanne, doit réunir cyclistes et tracteurs de Sainte-Soline à Paris entre le 18 et le 27 août.

Retour aux luttes locales

La vigueur de ces soutiens illustre la place centrale occupée aujourd'hui par les Soulèvements de la Terre au sein de la nébuleuse écologiste française. Pour comprendre la recette de ce succès, il faut revenir à leur création, en janvier 2021, sur la ZAD (zone à défendre) de Notre-Dame-des-Landes, où se réunissent une centaine de représentants d'organisations écologistes locales et nationales (Amis de la Terre, Attac, Youth for Climate, Extinction Rebellion...), d'organismes et de syndicats paysans (Confédération paysanne, Atelier paysan...).

Après plusieurs jours de discussion, ils s'accordent sur une nouvelle manière de coordonner leurs actions qui « séparées les unes des autres, sont impuissantes », et écrivent le premier appel des Soulèvements de la Terre, qui invite à « reprendre les terres et à bloquer les industries qui les dévorent ».

(...)

Ancrage local des luttes, radicalité des modes d'actions, volonté de fédérer : voilà les ingrédients de la réussite du mouvement. Le tout, à grand renfort de slogans accrocheurs et de visuels percutants sur les réseaux sociaux, l'efficacité de sa communication étant l'un des signes distinctifs du mouvement. Celui-ci a par ailleurs émergé dans un contexte porteur, marqué par une accélération de la crise écologique, de la prise de conscience collective, et par une intensification de la répression des mouvements écolos.

(...)

Enfin, à l'instar de nombreux mouvements sociaux contemporains, les Soulèvements ne se présentent pas comme une organisation, avec ses chefs, son socle théorique et son agenda, mais comme une « campagne d'action », ou un « réseau » horizontal et dont le fonctionnement se fait par consensus.

(...)

En faisant de la terre et de son usage une question politique de premier plan, en militant non pas pour sauver les seuls humains, ni un « environnement » séparé de l'humanité, les SLT donnent un débouché politique au courant intellectuel héritier de Philippe Descola et du philosophe Bruno Latour, qui a pensé le dépassement de l'opposition entre nature et culture. Il s'agit désormais de défendre le vivant, ces innombrables liens qui relient les espèces entre elles et à leurs écosystèmes.

Tout comme Baptiste Morizot et Philippe Descola, nombre d'universitaires de renom, tels les historiens Christophe Bonneuil et François Jarrige, ou les philosophes Isabelle Stengers et Virginie Maris, soutiennent ouvertement les SLT. Dans un contexte où de nombreux scientifiques s'engagent contre l'inaction des pouvoirs publics, cet adoubement intellectuel représente une légitimation supplémentaire.

Quant aux acteurs historiques du mouvement climat, « ils ont vu d'un très bon œil l'arrivée de ce nouveau collectif », assure Elodie Nace, porte-parole d'Alternatiba Paris. « Son bilan est très positif : le mouvement réunit des organisations aux moyens d'action et aux stratégies pas forcément alignées, et parvient à porter nationalement des luttes qui, autrement, seraient restées des sujets locaux, sur la question des autoroutes, de l'eau ou du modèle agricole. »

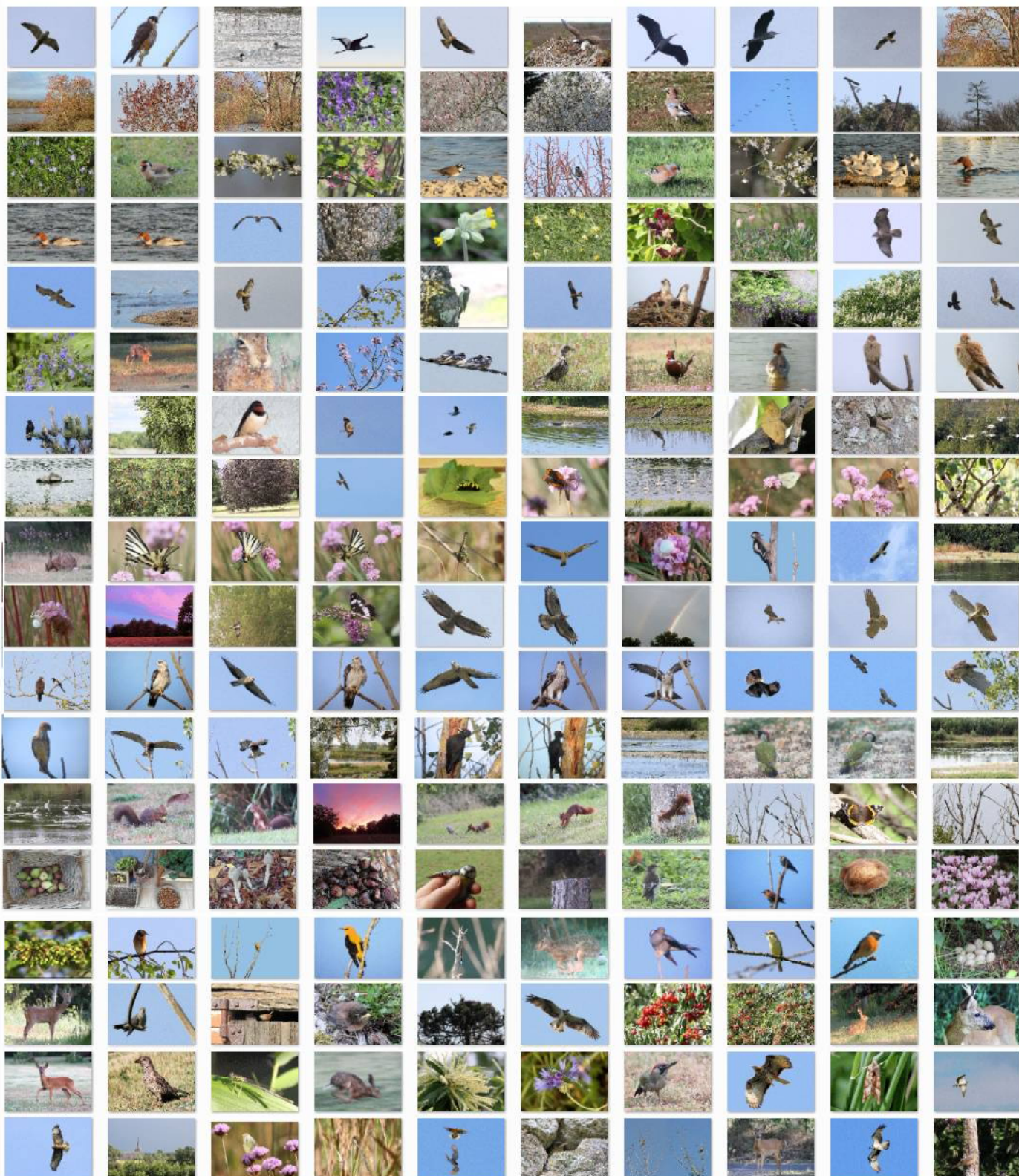
(...)

Article complet :
<https://tinyurl.com/ypvxfvzf>

EN APPEL, LA JUSTICE VALIDE LE TROP PETIT NOMBRE D'ESPÈCES PROTÉGÉES IMPACTÉES PAR LA DÉVIATION ET LE PONT SUR LA LOIRE

Ainsi, un seul oiseau retenu dans le dossier soumis au CNPN alors que l'Etude d'impact en citait plus de 80 susceptibles d'être protégées, et que notre "contre-inventaire" limité à la zone du projet en comportait plus de 170 !

Comme seul commentaire à ce jugement incroyablement inique, nous vous offrons un minuscule extrait des photographies de ce contre-inventaire, où l'on voit notamment beaucoup plus qu'un oiseau protégé...



Conseil départemental du Loiret et Métropole d'Orléans, le terrain de la discorde



Extrait de l'article Publié le 22/06/23, écrit par Christophe Dupuy

Le terrain des Quatre Vents, situé à Orléans la Source, est l'objet d'une passe d'armes entre le conseil départemental du Loiret et la Métropole d'Orléans. Le dossier est devant la justice sur fond d'élections sénatoriales.

Il y a de l'eau dans le gaz entre le conseil départemental et la Métropole d'Orléans. À l'origine de la discorde, le terrain des Quatre Vents, situé en bord de RD2020 entre le drive d'une enseigne de supermarché et l'aire d'accueil des gens du voyage, juste avant la bretelle de sortie pour rejoindre l'hôpital d'Orléans. Propriétaire de cette surface arborée d'une quinzaine d'hectares, le Département souhaite le vendre à un promoteur immobilier mais la Métropole s'y oppose. L'affaire est devant la justice.

Le choix du conseil départemental du Loiret de se séparer d'un certain nombre de terrains, proches du quartier de la Source, ne se fait décidément pas sans vagues. Après la vente d'une parcelle située derrière le magasin Ikéa à la société Greenzone dont le permis de construire est attaqué en justice par des riverains, c'est au tour du terrain des Quatre Vents, localisé à quelques encablures, de connaître des soubresauts politico-juridiques. Pour ce terrain boisé, d'une quinzaine d'hectares, le Département et son président Marc Gaudet ont trouvé un acquéreur, le groupe immobilier Lelièvre. Le prix de vente a été fixé à six millions d'euros.

(...)

Un élu P.S (conseiller départemental et métropolitain d'opposition, le socialiste Baptiste Chapuis) ajoute : **"On est en train de se débarrasser des forêts les plus proches d'Orléans et après on va se plaindre de la hausse des températures, des pics de pollution"**. Au-delà des divergences sur le devenir de ce terrain entre Marc Gaudet et Serge Grouard, "je pense qu'entre les deux personnages, il y a un peu d'eau dans le gaz" estime Baptiste Chapuis avant de préciser que Marc Gaudet est 5ème sur la liste du sénateur sortant Hugues Saury pour les élections sénatoriales en septembre prochain "où ne figure aucun orléanais sur cette liste".

(...)

MARDIÉ : La rue du Mont encore coupée deux fois inutilement !



En 2022, grâce au chantier du pont étroit construit au dessus de la déviation dite "de Jargeau", tous les habitants du hameau du Mont avaient été privés de leur accès direct à leur village de mars à juillet... Euh non : de mars à Octobre... Euh non : de mars à décembre ! Mais au moins ils étaient prévenus par le département (toujours trop tard !).

Bien sûr, au lieu d'un ou deux kilomètres, ils devaient se taper 10 km, consommation d'essence supplémentaire pas remboursée par la Sécu ni par le CD45...

Rebelote en 2023 : arrêts municipaux pour 10 jours, puis pour 12 jours. (Mais par surprise, sans penser à mettre un avis préalable dans les boîtes aux lettres...) Interruptions utiles ? Que nenni : l'entreprise n'avait à chaque fois qu'un peu de goudron à faire ou à refaire, et vérification faite sur place, ne nécessitant qu'un jour ou deux de passage bloqué !

Mais les habitants du Mont comptent peu pour nos édiles ! A preuve, ils attendent toujours en vain Internet par "la fibre" depuis trois ans, puisque levillage en est complètement équipé (comme le département entier, croyons-nous). Ah, le progrès !



association MARDIÉVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr
Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>
Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbucam.fr/>
Facebook "La Loire vivra" : <https://www.facebook.com/La-Loire-vivra-Mardi%C3%A9val-947381875342826/>

Membre de la Fédération

